

**France Numérique Ensemble de la Nièvre
- Comité technique Axe 1 - inclusion**

Lundi 03/06/24 - matin – salle Jules Renard et par visioconférence

Étaient présents :

- 5 agents du Service d'Accompagnement au Numérique (SAN) du Conseil départemental
- 1 représentante de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Nièvre (CPAM 58)
- 2 agents de développement de collectivité (Communauté de Communes Bazois Loire Morvan et Communauté de Communes Sud Nivernais)
- 4 conseillers numériques de collectivités (Communauté de Communes Sud Nivernais, Agglomération de Nevers, et Communauté de Communes Bazois Loire Morvan)
- 1 chargé de mission de la préfecture, Direction du pilotage interministériel (DIPIM)
- 1 directeur de Centre Social (les Amognes)
- 1 directrice de collectivité (CC Loire Allier)
- 1 directrice structure associative (Bureau Information Jeunesse, BIJ58)
- 1 Présidente association Génération Mouvements + 2 membres
- 1 représentant Centre Communal d'Action sociale, CCAS ville de Nevers

Étaient connectés à distance :

- 2 agents du Service d'accompagnement au numérique (SAN) du Conseil départemental
- 1 directeur d'association (Mission numérique du Pays Nivernais Morvan)
- 2 directeurs de centre social
- 1 chef de service informatique de collectivité (Agglomération de Nevers)
- 1 agent de collectivité (Communauté de Communes Bazois Loire Morvan)
- 2 conseillers numériques de collectivités (Communauté de Communes Bazois Loire Morvan et Agglomération de Nevers)
- 1 conseiller numérique de la collectivité départementale (Bibliothèque départementale)

Tour de table (motivation des participants) :

- rencontrer les autres acteurs sur le territoire
- recueillir diverses informations
- partager son expérience,
- mettre en place une démarche plus ordonnée
- savoir comment se déroulent concrètement ces actions
- capter des expériences

Introduction :

B BRIGOT :

Rappel du contexte France Numérique Ensemble :

- comité de pilotage stratégique de lancement le 29 avril ;
- agenda imposé : 2ème comité de pilotage en septembre + rendre la feuille de route avant le 31 octobre
- nécessité de poursuivre la démarche dans le cadre de groupes de travail constitués autour de ces premiers comités techniques .

P BERNARD :

Rappel du cadre initial : élaboration d'une feuille de route départementale

La feuille de route territorialisée « FNE », France Numérique Ensemble » et la stratégie départementale d'aide aux usages numériques doivent se compléter.

Il est proposé de retravailler sur 4 axes : inclusion, médiation, innovation et communication.

FNE incite à accompagner les publics et à faire en sorte d'avoir une meilleure maîtrise des outils numériques au sens large (numérique responsable et sobriété numérique, stockage des données...)

Partage des documents :

Une plate-forme partagée (Interstis) a été dédiée (espace FNE) pour tous les participants (fiches actions à construire ensemble)

Présentation du contexte :

L'objectif de cette réunion est d'identifier les divers acteurs pour favoriser l'inclusion.

I – Outils et Méthode : Explication du schéma (cf Stratégie numérique)

Ce document est la base de travail.

33 Espaces France Services sur le territoire (pour 47 structures au total habilitées au dispositif Aidants Connect actuellement d'après l'ANCT) : ce réseau accompagne les usagers dans leurs démarches administratives de 1^{er} niveau (en cas par exemple d'urgence numérique quand les bases du numérique (clavier/souris) ne sont pas maîtrisées).

Pour assurer/sécuriser cette mission, une formation « aidants connect » a été reçue par tous les Espaces France Services volontaires. Mais d'autres acteurs peuvent être formés, comme les travailleurs sociaux du CD (environ 50 personnes).

Remarque : Il manque Clamecy sur la carte des Espaces France Services.

II – Actualisation du diagnostic de la stratégie départementale (2021-2022)

2-1 – Acteurs identifiés (Cf point 2-4 pour la cartographie) :

- Génération Mouvement (75 clubs sur le 58)
- Association l'Attribut
- Communautés de Communes

Le Département et la Mission Numérique n'apparaissent pas car ils agissent plutôt sur la médiation que sur l'inclusion.

2-2 – Liste des Conseillers Numériques France Services sur le 58 :

Communauté de Communes Sud Nivernais : 2

Communauté de Communes Bazois Loire Morvan : 2

Communauté de Communes les Bertranges : 1

Ville de Nevers : 3

Agglomération de Nevers : 3 (voire un 4eme en réflexion)

Station ESS : fin de contrat de Stéphane MISSONNIER le 31/05 (à confirmer)

Centre Social de St Amand en Puisaye : 1

Département de la Nièvre : 1

2-3 - Les partenaires (Cf Tableau – à mettre à jour)

- Bureau Information Jeunesse : mettre « oui » dans la 1ere colonne et le remonter dans le tableau des généralistes ;
- Missions Locales : barrer le mot « étudiant » dans colonne « publics »
- Arnia : Labellisation des lieux de médiation
- Caisse Allocations Familiales : pas d'accompagnement des usages généraux (enlever « maîtrise » des bases) mais uniquement sur les usages CAF (création de mail par exemple). Souhait de ne pas apparaître sur la cartographie d'inclusion numérique.

Ajouter « inclusion » et « maîtrise des bases » dans le tableau.

- Finances publiques : à retirer du tableau
- Interrogation pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (atelier numérique sur les outils propres à la CPAM) : accompagnement par 3 agents les matins mais inquiétude d'avoir à traiter des demandes provenant d'une redirection d'usagers vers leurs points numériques (alors qu'ils ont vocation à répondre uniquement à leurs propres usagers)
- ajouter la Fédération des centres sociaux (excusée) et les Centres Sociaux
- ajouter les clubs informatiques (excusés)

2-4 Carte de l'inclusion (dont Conseillers Numériques France Services) :

Les lieux nommés « inclusion » sont labellisés ARNIA.

- Ajouter « L'Attribut » à la mention « Attribut »

- ajouter le « Fablab du Marault » et l'Entreprise à But d'Emploi dit EBE58 de Prémery

- ajouter le club de Tannay et les Centres sociaux de Corbigny et de Brinon-sur-Beuvron (P MARMION confirme)

- Médiathèques :

- Enlever les médiathèques de Decize, Fourchambault, Pougues-les-Eaux, Saint-Éloi car il n'y a plus de médiateurs numériques.

P BERNARD demande à G SAMOCHWAL d'identifier et de mettre à jour cette liste.

Une médiathèque qui n'aide qu'à la recherche de livres fait-elle de l'inclusion numérique ?

- L'agglomération de Nevers précise que 10 heures d'accompagnement numérique sont proposés aux usagers sur 4 sujets principaux en face à face d'1 heure, ce qui permet de s'adapter à eux et les retours sont très bons.

III Discussion sur les fiches-action de l'inclusion

- D BEAULIEU :

Les demandes sont chaotiques mais poursuivre les ateliers « initiation à l'ordinateur », c'est encore très important pour certains publics.

- P MARMION :

Le primo accueil est très important pour moi et se pose encore la question d'un numéro unique ?

P BERNARD :

Il faut définir un cadre/ un degré du terme inclusion. **(FA1)**

G GUESSET :

En termes d'inclusion, chaque acteur définit ses propres niveaux.

B BRIGOT :

La date est fixée au 30/10 pour rendre la feuille de route avec les fiches actions.

P BERNARD :

Le Conseil départemental (Pascal, Gilles et Rémy du SAN) a le rôle de coordonner les Conseillers numériques sur le territoire, les structurer et coordonner l'ensemble des acteurs du 58 : faut-il définir quels acteurs doivent monter en compétence pour assurer ces missions d'inclusion ?

B BRIGOT :

29 sur 33 des France Services sont habilités « aidants connect » :

- ont le droit d'habiliter de nouveaux agents
- peuvent faire de l'auto-formation entre agents déjà habilités et nouveaux agents
- peuvent solliciter de nouvelles formations

P BERNARD :

Il faudra définir une fiche action « solution de formation » **(FA2)**

Pour rappel, le Conseil départemental n'est pas organisme de formation mais la Mission Numérique l'est et peut assurer des formations.

Il faut aider les club identifié à s'organiser, se structurer et à monter en compétence.

P MARMION :

11 clubs info sur le Pays Nivernais Morvan.

B BRIGOT :

Atteindre 4 000 Conseillers numériques au niveau national reste la cible France Numérique Ensemble.

Forfait pour les acteurs FNE pour la transmission de connaissances au sein d'une même structure en cas de *turn over* pour ne pas repartir de zéro.

La formation Aidant connect est gratuite pour les Conseillers numériques.

Il faut aussi aborder le thème de la mobilité et les déplacements à domicile. Comment favoriser la mobilité des acteurs ? **(FA3)**

P BERNARD :

Qui fait quoi ? Il est possible de commenter, de modifier les fiches actions via la plate-forme Interstis. (*dead-line* fin août)

3 fiches actions ont été dessinées :

- une première portant sur la **classification de niveaux d'inclusion numérique (FA1)**
- ensuite sur les besoins de **formation et d'accompagnement des acteurs de l'inclusion numérique (FA2)**
- enfin, sur comment favoriser la **mobilité et la présence des acteurs au plus près des usagers (FA3)**